



Pic de pollution : Anne Hidalgo prête à prendre des mesures fortes

L'épisode de pollution atmosphérique que nous connaissons depuis dimanche se poursuivra en s'amplifiant demain mercredi. Paris prolonge ses mesures d'urgences et se tient prête à mettre en œuvre la circulation alternée.

AIRPARIF prévoit en effet que le seuil d'alerte de pollution atmosphérique aux particules (PM10) sera dépassé demain mercredi 18 mars.

Paris maintiendra donc mercredi les mesures qui relèvent de sa compétence et qu'elle a enclenchées en début de semaine, dès le début de l'épisode de pollution:

- 1h d'Autolib' gratuite pour les abonnés un jour et l'abonnement à la journée à Vélib' qui permet d'utiliser le service gratuitement pour une durée de 30 minutes par trajet ;
- le stationnement résidentiel gratuit, enclenché depuis lundi.

Si Airparif prévoit que le dépassement du seuil d'alerte aux particules se poursuit jeudi, la Ville demandera immédiatement à l'Etat de mettre en œuvre la circulation alternée dès jeudi, ainsi que le contournement de l'Ile-de-France par les poids-lourds de transit, tout en appelant le STIF à appliquer la gratuité des transports collectifs en Ile-de-France afin de faciliter le déplacement des Franciliens. La Ville demande aux automobilistes de se préparer à cette éventualité.

Ce pic nous rappelle l'urgence à adopter des mesures pérennes fortes pour lutter contre la pollution, comme Anne Hidalgo et Christophe Najdovski l'ont annoncé lors de la présentation du plan de lutte contre la pollution le mois dernier. La Maire de Paris demande à l'Etat de prendre ses responsabilités auprès d'elle dans cette lutte.

Contact presse : Nadhéra Beletreche / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr